

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 30 JANVIER 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

N° 17-DCM-DGS-008

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT & LE TRENTE JANVIER** à Quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Janvier 2017

**OBJET DE LA DELIBERATION : DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL ET  
INSTALLATION DU SUIVANT SUR LA LISTE**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Frédéric FIORE – Emmanuelle NIGRELLI – Geneviève DROMSON

**POUVOIRS** : Céline PRATI-AIGUIER à Lionel RIQUELME  
Magali VINCENT à Jean-François PLANES  
Dominique ROLLAND à Valérie RIALLAND  
Jennifer DELI à Frédéric FIORE

**ABSENT** : Stéphane BELTRA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Gaëlle REBEC

=====

**Monsieur Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :**

L'assemblée est informée par courrier reçu en mairie le 19 Décembre 2016, que Monsieur Bernard PEZERY, a signifié au Maire du Pradet sa démission du Conseil Municipal du Pradet.

Monsieur le Préfet en a été informé conformément aux dispositions de l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la rédaction de l'article L. 270 du Code Électoral, la personne suivante de la liste « Le Choix du Pradet » dont faisait partie Monsieur Bernard PEZERY, positionnée immédiatement après la dernière personne élue lors du scrutin municipal, est appelée à prendre les fonctions de Conseiller Municipal.

La personne suivante est **Madame Emmanuelle NIGRELLI**.

Il est donc pris acte de la démission de Monsieur Bernard PEZERY, effective depuis le 19 Décembre 2016, et de son remplacement par **Madame Emmanuelle NIGRELLI**.

**S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

